

les industries leur permettent de gagner leur vie. Ils voudraient bien également que le commerce ne vienne pas en opposition avec leurs propres intérêts et en faire des chômeurs.

Monsieur le président, je suis bien d'accord pour que le Canada fasse du commerce avec les autres pays de l'univers. Cela est tout à fait normal. Si nous ne sommes pas en mesure de produire telle ou telle chose au Canada, que l'on puisse exporter dans un autre pays des productions qu'ils ne peuvent pas produire chez eux et qui eux, de leur côté, puissent nous vendre en retour des produits que nous ne sommes pas en mesure de produire chez nous. Que l'on fasse du commerce en établissant des tarifs, je suis pleinement d'accord sur cela. Mais qu'on fasse attention pour que réellement ce commerce se fasse sur une base véritablement fraternelle et non pas sur une base de compétition qui provoque la haine entre les peuples au lieu d'amener la fraternité. Monsieur le président, le Parlement ne devrait pas permettre les échanges qui sont de nature à faire faire uniquement des profits à ceux qui ont l'avantage d'avoir ce monopole au niveau commercial. On a déjà vécu cela, alors que nous avions ici au Canada toutes les difficultés du monde à écouler notre production de viande de bœuf ou de porc, et en même temps on ouvrait les portes à l'importation de viande de porc ou de bœuf qui venait en concurrence directe avec la capacité de production de nos producteurs canadiens. Évidemment des améliorations ont été apportées de ce côté-là, j'en suis très heureux, il me fait plaisir de dire à la Chambre que des mesures très efficaces ont été prises et ont apporté des améliorations dans ce domaine. Les producteurs canadiens ont raison d'en être fiers.

● (2112)

Monsieur le président, au Canada on trouve également l'industrie du textile et du vêtement, il y a plusieurs industries de cette nature dans ma circonscription alors que des centaines de familles vivent de leur travail dans ces industries. Cette industrie du textile et du vêtement a connu au cours des dernières années des difficultés très nombreuses. Nous avons été témoins des mises à pied considérables à cause des importations sans considération, sous prétexte que l'on pouvait avoir une chemise de Taiwan à \$4.50 alors qu'il en coûte \$9 chez nous pour une même chemise. Mais ce n'est pas tout d'évaluer la valeur d'après le nombre de dollars, il faut voir également la qualité, il faut également considérer que même si nous payons meilleur marché pour des importations, si nous avons des milliers de travailleurs en chômage, et qu'on est obligé de faire vivre avec les prestations de l'assurance-chômage ou de l'assistance sociale, alors cela a des conséquences sur le niveau des impôts et des taxes, et, en définitive, les consommateurs finissent par payer l'équivalent du prix de la production canadienne tout en nous infligeant cette plaie du chômage.

Monsieur le président, j'accepte et j'admets que les récents accords GATT ont été de nature à apporter des améliorations dans ce domaine. Je posais justement la question il n'y a pas tellement longtemps au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner) sur ce sujet et il nous a donné des chiffres très intéressants sur le comportement de cette industrie du textile et du vêtement, mais il faut avoir toujours l'œil ouvert et être très vigilant parce que, du moment où l'on manque de vigilance, il y a toujours quelqu'un pour profiter de la porte qui est un peu entrouverte pour nous passer un sapin. Voilà pourquoi j'ai dit au gouvernement qu'il doit être très prudent

Tarif des douanes

de ce côté-là dans les négociations avec les divers pays du monde.

Monsieur le président, dans le domaine des produits alimentaires, nous importons de 40 à 50 millions de livres de fromage de diverses espèces, alors que nous pourrions chez nous en encourageant l'industrie laitière trouver des nouveaux moyens pour produire d'autres espèces de fromage, ce qui permettrait à nos producteurs laitiers du Canada d'être en meilleure posture. Monsieur le président, il y a un très grand nombre de jeunes agriculteurs, un très grand nombre de jeunes producteurs laitiers, qui ont foi dans l'agriculture, qui ont foi dans l'avenir de l'industrie laitière, et qui se sont engagés financièrement. Ils ont contracté des obligations en rapport avec leurs capacités de production, mais à un moment donné leur quota de contingentement a été soit réduit ou non en rapport avec les obligations qu'ils ont contractées, soit vis-à-vis de la société agricole du Canada, du prêt agricole du Canada, ou en rapport avec les autres offices de prêts agricoles ou des banques ou des caisses populaires ou autres institutions financières.

Il arrive que ces jeunes agriculteurs ayant le volume de production nécessaire pour rencontrer leurs obligations ne sont pas en mesure de mettre leur production sur le marché, les obligations demeurent au même niveau et le niveau de production étant diminué, ils ne sont pas en mesure de réaliser les revenus nécessaires pour leur permettre de rencontrer leurs obligations. Et nous sommes témoins présentement de nombreux cas de jeunes agriculteurs qui se découragent et qui abandonnent tout simplement leur exploitation; ils font faillite à cause justement d'un manque de prévoyance de notre part eu égard aux importations de produits laitiers. Nous ne sommes pas assez vigilants, nous devrions davantage faire en sorte que la production laitière soit transformée en toutes sortes de produits pour permettre à cette industrie de chez nous de vivre raisonnablement et d'assurer de cette façon la survie de notre agriculture, de notre industrie laitière dans l'ensemble du Canada.

Un autre domaine, monsieur le président, a un rapport direct avec les conséquences de notre imprévoyance, le domaine des instruments aratoires, par exemple. On se souvient qu'il y a quelques années une commission a été chargée par le gouvernement canadien de faire enquête sur les pièces de rechange de la machinerie agricole. C'est la commission Barber. Cette Commission a fait un travail extraordinaire. Elle a fait un rapport au gouvernement, un rapport à la Chambre, mais dont les recommandations sont restées pour la plupart sur les tablettes. Et aujourd'hui les pièces de rechange de la machinerie aratoire sont à un niveau dépassant le bon sens, la capacité de payer de nos agriculteurs, de ceux qui doivent acheter ces pièces de rechange pour maintenir en opération la machinerie pour leur permettre de fonctionner raisonnablement. Encore là, le gouvernement devrait dans ses rapports avec les autres pays apporter une attention bien particulière afin que les pièces de rechange de nos machines aratoires soient à un prix correspondant à la capacité de payer des usagers. Je ne blâme pas les personnes, les commerces, qui doivent maintenir en entrepôt des quantités considérables de pièces de rechange de machines agricole de toutes sortes. Je ne veux pas blâmer ces gens-là. Ces personnes, ces industries, ces entreprises sont soumises à un commerce qui dépasse leur capacité de contrôle. C'est évident que s'ils achètent une pièce